

Le 23 février 2017 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni suite à la convocation en date du 16 février 2017 sous la présidence de M. de PLASSE Philippe, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- Courrier reçu de Jean-Claude LEROY sur l'aménagement de la route entre Roëllecourt et Ternas, suite à ça, repositionnement de nos projets à moyens termes
- Question diverses

Étaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de M. DUCAMPS.
Monsieur DURANEL est élu secrétaire.

COURRIER RECU DE JEAN-CLAUDE LEROY : UNE OPPORTUNITE POUR LE VILLAGE

Le Département est responsable de la voirie dans la Rue de Ternas et dans la Rue de Maisnil. Le courrier de M. LEROY nous informe qu'il a été décidé de réaliser des travaux en 2017 entre Roëllecourt et Ternas (voir lettre jointe du 6 février 2017).

- Ce courrier ne correspond pas à la demande de subvention déposée en début de mandat pour les travaux dans la Rue de Maisnil.
- La première idée de M. de PLASSE était de faire quelque chose de propre dans la Rue de Ternas avec des bordures, ne serait-que plates, et déposer des demandes de subventions. Il faut savoir qu'il y a très peu de chance d'obtenir une subvention sur ce genre de travaux cette année, les dossiers sont clos.
- M. de PLASSE évoque ensuite le projet de « sécurisation » suite à sa visite chez M. Thomas HERMAN qui s'est investi sur le sujet. L'objectif est de casser la vitesse des automobilistes venant surtout de Ternas.
- La Rue de Ternas est la rue qui est à sécuriser en premier car il s'agit de la route empruntée par le bus scolaire et les enfants de Foufflin descendent à cet endroit.
- Information : Le dossier « Rue de Maisnil » est toujours en cours.

POINT SUR LE « DOSSIER EGLISE » DANS CE CONTEXTE

- Si le conseil municipal décide de préférer les travaux de voirie Rue de Ternas et Rue de Maisnil (en essayant de pousser le dossier) alors pour l'église :
 - Les travaux de la toiture et du chœur de l'église sont repoussés de quelques années.
 - La porte de derrière sera remise en état à moindres frais par des bénévoles.
 - Il restera les tombes à reprendre en 2018.

- Depuis la dernière réunion M. de PLASSE a contacté M. TETART du Conseil Départemental. Il n'est pas venu sur place, il a simplement envoyé un mail avec la procédure à suivre. Avant de demander des subventions il faut faire une étude qui coûte entre 3 000 € et 6 000 €.

SYNTHESE SUR LE TOUR DE TABLE POUR DONNER LA PRIORITE A L'UN OU L'AUTRE DES DEUX GROS DOSSIERS

- On continue le dossier de l'église.
- Pour la Rue de Maisnil, on voit si on peut simplifier le projet, ce qu'il faut c'est élargir la route avec un trottoir, mais les bordures ne sont peut-être pas indispensables.

Donc on essaie de faire tranquillement les deux dossiers.

DUFFROY – ETAT DES ROUTES

M. de PLASSE a fait un tour dans le village avec M. BERTIN de chez DUFFROY pour voir les réparations qu'il y aurait à faire sur les routes communales. Ces travaux seront à la charge de la commune et non-subventionnables car il s'agit de travaux d'entretien.

Les travaux, d'un montant total de 9 456.25 € HT, seront étalés sur 3 ans :

- 2017 :
 - « Rue de Léon » 1 739.50 € HT
 - Chemin du Bois du Pré 1 612.25 € HT
 - (de Nicolas DUPUIS à Philippe de PLASSE)
- 2018 :
 - du Château d'eau de Maisnil à la chapelle 2 816.50 € HT
- 2019 :
 - Chemin du Bois du Pré 1 066 € HT
 - (de Patrick DUPONT à Gérard de MAGNEVAL)
 - Rue d'en Haut jusqu'au tas de fumier de Tanguy DUCAMPS 999.00 € HT
 - Rue Verte 1 223 € HT

Ces travaux sont acceptés par le conseil municipal.

DECISIONS

Des rendez-vous seront pris :

- Avec les techniciens du Conseil Départemental à Marconnelle pour affiner les travaux de voirie Rue de Ternas et de sécurisation.
- Avec Jean-Claude LEROY comme soutien financier et décideur dans les commissions « Voiries ».

- Avec une personne de la Préfecture pour voir les possibilités de financement et subventions et le cas échéant de remboursement anticipé du prêt DEXIA à 4.30 %.

DELIBERATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION - EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE

Monsieur de PLASSE donne lecture d'une offre de prix reçu d'Enedis pour l'extension du réseau électrique dans la Rue de Ternas. Cette extension est prévue suite à la construction de la maison de Monsieur Michel BLON en limite du territoire communal avec Ternas. Le montant du devis s'élève à 3 394.88 € hors taxes. La commune pourrait bénéficier d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FARDA à hauteur de 40 % du montant hors taxes des travaux soit 1 357.95 €. Il demande aux conseillers municipaux de bien vouloir en discuter puis d'en délibérer.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de présenter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais au titre du FARDA pour des travaux d'extension du réseau électrique dans la Rue de Ternas d'un montant de 3 394.88€ hors taxes.

REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT COURTS TERMES - INSCRIPTION DE CREDITS BUDGETAIRES

Monsieur de PLASSE rappelle que la commune a contracté un emprunt court terme auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 65 000 € en 2015. En septembre 2016, la commune a remboursé la moitié du capital soit la somme de 32 500 €. Les finances actuelles permettant de rembourser la seconde moitié de cet emprunt, Monsieur le Maire propose d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2017. Il invite ensuite les membres du conseil municipal à en discuter puis d'en délibérer.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De procéder au remboursement du capital restant dû
- D'inscrire les crédits budgétaires suivants au Budget Primitif 2017 en dépenses de la section d'Investissement :
1641 - "Emprunts en euros" : + 32 500 €
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

DEMANDE DE SUBVENTION - AMENDES DE POLICE

Monsieur de PLASSE donne lecture d'un devis pour la mise en sécurité des usagers dans la Rue de Ternas. Le montant de ce devis présenté par l'entreprise Duffroy sise à Saint-Pol-sur-Ternoises s'élève à 39 638.20 € hors taxes. La commune peut présenter une demande de subvention au titre du produit des amendes de police. Il demande aux conseillers municipaux de bien vouloir en discuter puis d'en délibérer.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de présenter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais au titre du produit des amendes de police pour des travaux de mise en sécurité des usagers dans la Rue de Ternas d'un montant estimé à 39 638.20 € hors taxes.

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Présentation du calendrier des fêtes : Ce calendrier sera distribué aux habitants du village après validation.

- ❖ Assurance pour la location de salle : Pour information les personnes qui souhaitent louer la salle doivent fournir à la mairie une attestation d'assurance responsabilité civile pour la date de location.
Parfois cette attestation est facturée par l'assureur car les locations ne sont pas comprises dans le contrat de responsabilité civile.
- ❖ Opération village propre : L'idée est bonne mais pas retenue cette année par manque de bénévoles pour préparer.
- ❖ Communauté de Communes - Erosion : Nous avons répondu à la Communauté de Communes et nous attendons des précisions principalement sur le bassin Chemin de Maisnil (voir schéma ci-joint).
- ❖ Couscous des anciens combattants : Il aura lieu à la salle des trois coquillages le dimanche 9 avril.
- ❖ Information sur les cartes d'identité : A partir du 14 mars, les cartes d'identité ne seront plus établies par la mairie. Il faudra se rendre en mairie de Saint-Pol-sur-Ternoise, Frévent ou Hesdin.



Jean-Claude LEROY
Sénateur du Pas-de-Calais
Président de la 4^{ème} Commission
« *Equiper Durablement le Pas de Calais* »
Conseiller Départemental
du Canton de Lumbres

Arras, le 6 Février 2017

Monsieur Philippe DE PLASSE
Maire de FOUFFLIN-RICAMETZ
13 rue de Maisnil
62130 FOUFFLIN-RICAMETZ

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que la **4^{ème} Commission – Equiper Durablement le Pas de Calais**, que j'ai présidée ce jour, a décidé de proposer à la Commission Permanente, l'affectation d'un crédit d'un montant de **120.000 €** destiné à financer les travaux de reconstruction des rives de chaussée et couche de roulement, **RD 8 - PR 39+900 à 40+890** sur la commune de **FOUFFLIN-RICAMETZ**.

Il a également été décidé de proposer l'affectation d'un crédit d'un montant de **370.000 €** afin de financer les travaux reconstruction des rives de chaussée et couche de roulement **RD 8 – PR 40+780 à 42+141 entre FOUFFLIN-RICAMETZ & ROELLECOURT**.

Ces propositions étant subordonnées à la décision de la Commission Permanente, je continue à suivre ce dossier avec le plus grand intérêt, et ne manquerai pas de vous tenir informé des suites qui lui seront réservées.

En espérant avoir répondu à votre attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments dévoués.


Cordialement

Jean-Claude LEROY

2 Place Jean Jaurès - B.P. 30 045 - LUMBRES
62508 SAINT OMER Cedex
Tél : 03.21.38.76.76 – ☎ 03.21.38.76.78



AM01 2000

D600mm 115,98

